

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 08458

Numéro SIREN : 524 959 665

Nom ou dénomination : AREAS NORTHERN EUROPE

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2021 sous le numéro de dépôt 30579

AREAS NORTHERN EUROPE
Société par actions simplifiée au capital de 37 500 euros
9-11 Allée de l'arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX
524 959 665 RCS NANTERRE

(ci-après la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS ECRITES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 3 JUIN 2021**

L'an deux-mille-vingt-et-un et le trois juin, au siège social de la Société

AREAS WORLDWIDE, société par actions simplifiée au capital de 5 963 550 euros, dont le siège social est fixé au 9-11 Allée de l'arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 399 293 653 RCS Nanterre, représentée par Monsieur Oscar VELA,

(ci-après l'« Associée unique »),

propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la Société, a été appelée à prendre les décisions écrites portant sur les points listés ci-après :

- Prise d'acte de la démission du Directeur Général Délégué;
- pouvoirs pour les formalités.

L'ASSOCIEE UNIQUE A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique prend acte de la démission de Monsieur Stéphane GERTOSIO de ses fonctions de Directeur Général Délégué à compter du 26 février 2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à la société « Medialex », ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

* * * * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique, pour servir et valoir que de droit.



AREAS WORLDWIDE
Représentée par Monsieur Oscar VELA